



## Une entrée en IHP ne s'improvise pas !

Afin que cela ce passe pour le mieux, voici quelques points importants :

- Administrativement  
Veillez à être en ordre de mutuelle. N'oubliez pas votre carte d'identité et votre carte SIS (nécessaires le jour de l'entrée).

Si vous avez un administrateur de biens, assurez-vous que celui-ci est informé de votre entrée en IHP.

- Traitement médicamenteux  
Prévoyez des ordonnances et le budget nécessaire pour votre traitement médicamenteux (si nécessaire, les dates d'injection).
- Financièrement  
Prévoyez 45 € qui couvriront les frais pour une semaine (accompagnement, hébergement et alimentation).  
Attention cette somme ne couvre pas vos dépenses personnelles (médicaments, consultations médicales, produits d'hygiène personnelle ...), prévoyez donc de l'argent de poche.
- Matériellement  
La chambre étant meublée, vous devez juste prévoir vos literie : draps de lit, couette, oreiller, couverture. Prévoyez aussi le nécessaire pour votre première semaine : vêtements, produits d'hygiène personnelle, traitement médicamenteux ...

L'équipe des IHP "L'Espoir"